

ECOTREE

LA RSE ENFIN VALORISÉE

EcoTree offre aux entreprises et aux particuliers la possibilité d'investir dans des arbres à moindre coût. Un placement rentable et bon pour l'environnement. De l'écologie intelligente !

Par Mériadec Raffray

Pour se conformer aux objectifs de la Cop 21, certains plaident encore pour la vieille théorie de la décroissance. Toujours plus nombreux, d'autres inventent de nouveaux produits et services. C'est le cas de la start-up EcoTree. Lauréate du concours de la Fabrique Aviva dans la catégorie « protéger l'environnement », la jeune pousse bretonne se fait fort de « valoriser et récompenser la conscience écologique des entreprises et de leurs équipes à travers la plantation d'arbres », résume Théophile, en charge de la communication. Son modèle ne relève pas du mécénat, mais d'une démarche d'investissement rationnel alliant écologie et économie. C'est toute l'originalité de ce concept qui, à peine lancé, a déjà attiré – excusez du peu – l'attention d'Emmanuel Macron, le ministre de l'Économie, et du fonds d'investissement à but philanthropique Raise, fondé par le financier réputé Gonzague de Blignières.

Pionnier sur son créneau, EcoTree offre la possibilité à des particuliers ou à des entreprises de devenir propriétaires d'arbres sans les contraintes habituelles. « En achetant un arbre, nos clients accomplissent un geste utile et concret pour l'environnement. Au passage, ils reçoivent le droit d'en percevoir les revenus selon le mécanisme juridique du bien meuble par anticipation », explique Théophile. EcoTree est propriétaire du terrain (en l'occurrence de la forêt) et prend à sa charge toutes les

opérations d'entretien des arbres durant leur cycle de vie, y compris la charge de la fiscalité. Ses « clients » possèdent les arbres dont ils ont financé la plantation ou qu'ils ont acquis sur pied.

Les entreprises peuvent inscrire leur dépense à l'actif de leur bilan. Elles sont quasi certaines d'en retirer un bénéfice ultérieur, sauf événement climatique majeur – EcoTree est assurée contre le feu et le vandalisme. Le retour sur investissement est maximum au terme d'une « révolution », c'est-à-dire à la coupe de l'arbre (jusqu'à 400 % pour les essences rares). Il est cependant possible de revendre ses arbres à EcoTree avant cette échéance. Le prix de cession est calculé selon un coefficient multiplicateur connu à l'avance.

À 15 euros par arbre le ticket d'entrée, n'importe quelle entreprise peut ainsi s'offrir une image verte et responsable. Chaque arbre acquis est géolocalisé sur une carte accessible sur la plateforme d'e-commerce d'EcoTree. Chaque portefeuille est associé à un nombre de grammes de CO₂ absorbés.

Les entreprises qui vendent des produits éco-responsables (équitable, éthique, écologique) peuvent aller encore plus loin. EcoTree leur propose d'apposer sur leurs emballages un logo et un flash code permettant au consommateur de gagner des « points verts » qu'il pourra ensuite utiliser pour acheter à son tour des arbres sur sa plate-forme de e-commerce. « L'arbre est déjà



Les quatre mousquetaires bretons d'EcoTree. De la jeunesse et des compétences au service de l'écologie du XXI^e siècle.

en soi utile à nos campagnes, à notre économie et à notre climat. Grâce à cette offre, l'arbre permet, de surcroît, de valoriser les actions et les comportements éco-responsables tant du côté des consommateurs que des producteurs. Voilà ce qu'est à nos yeux l'écologie intelligente », explique Théophile.

Anticipant un accroissement exponentiel des demandes au vu de l'intérêt déjà manifesté, l'équipe fondatrice multiplie les acquisitions de forêts sur fonds propres. L'opération est complexe en raison du caractère morcelé de la propriété forestière française. À la manœuvre, Vianney de La Brosse, le co-fondateur d'EcoTree. Il a créé il y a sept ans sa société de travaux et de gestion de forêt. Il est épaulé par Erwan Le Méné, ingénieur de formation devenu spécialiste des opérations de fusion-acquisition, à l'origine du concept d'EcoTree. Pour la vente et le marketing, le duo fait appel aux talents de Baudouin Vercken, diplômé d'une école de commerce, qui possède 8 ans d'expérience dans le conseil et l'accompagnement du changement. www.eco-tree.fr